

EDUCATION / JEUNESSE, SANTÉ

2 MASQUES EN TISSU SERONT DONNÉS À CHAQUE COLLÉGIEN



Pour la rentrée scolaire, le Département fournira à chaque collégien seine-et-marnais deux masques en tissu.



Créé le: 27/08/2020

- Mis à jour le : 28/08/2020

80 000 collégiens concernés

Suite aux décisions gouvernementales d'imposer le port du masque dans les collèges et lycées, le Département de Seine-et-Marne a pris la décision de doter chacun des 80 000 collégiens seine-et-marnais de deux masques en tissu.

Afin de garantir la sécurité des agents départementaux et des collégiens, le Département a pris la décision de doter tous les élèves des collèges publics et privés de Seine-et-Marne de deux masques en tissu lavables et réutilisables. Tous les masques seront mis à disposition dans les collèges du département en début de semaine prochaine. Ils seront distribués par le personnel scolaire à chaque élève, quel que soit son âge, le jour de la rentrée.

La mobilisation du Département



Rendre le masque obligatoire est important pour assurer la protection des enfants et du personnel éducatif. Néanmoins, L'achat des masques représente un poids financier important pour les parents, c'est pourquoi la collectivité lance cette action ».

Depuis le début de la crise sanitaire, le Département mobilise d'importants moyens financiers, logistiques et humains au service de missions de solidarité face au Covid-19.

Tributaire des décisions de l'État concernant le protocole sanitaire à appliquer dans les établissements, le Département reste vigilant à l'évolution de la crise sanitaire et travaille en étroite collaboration avec l'Éducation nationale.